

Madame, Monsieur,
Chers collègues,

Un budget, bien plus qu'une série de recettes et de dépenses, est avant tout l'expression d'un projet de mandature, qui se décline année après année. S'il s'inscrit dans l'immédiateté en termes d'exécution, il reflète également une part d'une ambition plus vaste, qui s'inscrit dans le temps.

Depuis le mandat précédent, la majorité municipale, Socialistes, Communistes et Verts, a souhaité collectivement mettre en œuvre un renouvellement sans précédent de la ville de Floirac à travers le projet de rénovation urbaine ~~porté par~~. Cette vision sur le long terme a durablement changé le visage de notre ville en donnant la priorité à l'éducation, la mixité sociale, et la protection des plus fragiles, tout en améliorant le cadre de vie dans le respect de nos espaces verts et en défendant nos coteaux face à la spéculation immobilière : les écoles rénovées, la M270, la salle Lucie Aubrac, le collège Mandela, les étangs et les nouvelles zones d'habitat et d'autres encore, sont autant de réalisations qui favorisent depuis le vivre ensemble.

Le projet de la mandature actuelle s'inscrit à la fois dans la continuité, parce que la réalisation du renouvellement urbain se poursuit encore, et dans une volonté plus affirmée de privilégier la proximité avec les citoyens, pour les accompagner, les faire participer, voire les associer à la prise de décision.

La majorité municipale a ainsi pris des engagements clairs, réalistes et durables : sous l'impulsion de Monsieur le Maire, le cap a été donné à chaque adjoint dans sa délégation ainsi qu'à tous les fonctionnaires territoriaux de la collectivité. Le directeur général des services, a su décliner avec chaque service et la participation de tous, quelle que soit sa fonction au sein de la collectivité, les engagements pris dans notre programme, tout en formalisant les politiques publiques que nous souhaitons décliner.

J'ai eu le plaisir de vous présenter l'année dernière les axes prioritaires du "Projet de ville". à la fois feuille de route et méthodologie de travail déclinées en 9 axes, :

- Accompagner le développement de la personne et l'épanouissement des familles
- Promouvoir l'insertion sociale et lutter contre les inégalités
- Préserver la santé des publics et favoriser leur bien-être
- Garantir l'accessibilité du territoire et des services publics
- Renforcer l'attractivité et la promotion du territoire
- Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources
- Promouvoir les émergences citoyennes
- Assurer la sécurité des personnes et des biens
- Améliorer la gestion des services à la population, le management interne et territorial pour mener à bien le projet de ville

► Capacité d'auto-financement
①

En parallèle, les fonctionnaires territoriaux, dont on peut saluer la faculté d'adaptation et le sens du service public en ces temps où le dénigrement de la fonction publique est de mise, ont su reconfigurer l'organisation des services pour répondre au désir d'une plus grande proximité avec les habitants et d'une efficience accrue :

- Fusion des écoles municipales de musique et de danse
- Réorganisation des services techniques : transfert à la Métropole des compétences propreté, mobilier urbain et voirie. Création d'un magasin pour optimiser la gestion des stocks et des commandes. Nouvelles organisations des conciergeries et des astreintes.
- Mise en place d'une direction générale du développement social et des solidarités (Ville et CCAS) et création d'un guichet unique de la petite enfance
- Création du CHSCT
- Création d'une direction de la vie locale et médiation
- Mutualisation des services supports (finances, marchés publics, RH et informatique) avec la Métropole
- Création d'un service développement territorial et management de la performance, véritable tour de contrôle du projet de ville

Cette modernisation de l'organisation n'est pas toujours visible par les citoyens, mais elle vise à la replacer au centre des préoccupations, pour que les services rendus s'adaptent le plus possible aux contraintes de la vie actuelle.

La traduction de cette méthodologie de travail se retrouve dans le document de cadrage qui vous a été remis pour venir nourrir le débat d'orientation budgétaire qui nous réunit aujourd'hui. Notons que l'amélioration de ce document a été poursuivie et je tiens tout particulièrement à remercier tant le service commun des finances que le service management de la performance de la ville. Je joins à ces remerciements mes collègues adjoints et délégués, car chacun a contribué à la bonne exécution du budget passé et préparé avec rigueur et investissement, celui à venir.

Vous disposez donc d'une évaluation concrète de l'année 2016 sur un plan financier, quantitatif et qualitatif. Un bilan par service vous a été transmis permettant d'apprécier les principales réalisations et voir comment chaque action contribue à la réalisation des objectifs du projet de ville. Il appartiendra à chaque commission, à l'issue du Conseil Municipal de ce soir de présenter son bilan plus en détails.

Les contraintes qui s'imposent à tous demeurent inchangées alors que la maîtrise collective de la dépense n'a jamais été aussi forte. Elles pèseront tout autant sur le budget 2017 :

- La poursuite de la baisse des dotations de l'état : si une baisse de la dépense était nécessaire, on regrettera que l'effort demandé ait été aussi important pour

les communes les plus défavorisées que pour celles aux caractéristiques sociales plus favorables.

Certes, sur la période, la Dotation de Solidarité Urbaine vient atténuer pour la ville de Floirac cette forte baisse de la DGF. Dans tout les cas, la vocation de la DSU n'est cependant pas de servir de variable d'ajustement pour les communes concernées.

- Le gel de la construction sur la plaine de Floirac en lien avec le PPRI, dans l'attente de la consolidation des digues le long de la Garonne. Ce dernier a stoppé la finalisation du programme urbain ainsi que l'ensemble des permis de construire de la zone, ce qui ralentit l'apport en nouveaux habitants et donc la hausse des recettes fiscales. La population de Floirac progresse et progressera fortement dans l'avenir, mais peu sur le mandat en cours.

Les résultats fournis pour l'année 2016 sont proches des comptes qui seront proposés au vote lors du prochain Conseil Municipal, mais le rapprochement des écritures comptables par le Trésor Public n'est pas tout à fait terminé.

L'exercice 2016 est donc marqué par une nette érosion du résultat cumulé.

Les recettes attendues sont minorées d'environ 190.000 euros suite à des changements législatifs, mais un rattrapage aura lieu en 2017.

Surtout l'augmentation de la dépense, comme annoncée lors du vote du budget l'année dernière, demeure extrêmement contrôlée (+0,9% de 2011 à 2016). Notons d'ailleurs qu'une étude interne de la Métropole sur 10 villes ayant mutualisé leur service finance a montré que la ville de Floirac avait la plus grande maîtrise de sa section de fonctionnement.

Comme évoqué lors de la commission des finances du 8 mars, il n'est pas aisé de réaliser un comparatif budgétaire avec 2015 du fait de la mutualisation. J'en profite néanmoins pour rappeler que 319409 euros d'investissement sont venus peser sur la section de fonctionnement en 2016 : ce mécanisme est présenté en page 8 du document. Grâce à la mobilisation de notre députée à l'Assemblée et de notre maire auprès du service des finances de la Métropole, la loi de finance 2017 rétablit cette anomalie, ce qui permettra une économie de fonctionnement équivalente sur le prochain budget.

Je l'ai dit au début de mon intervention, l'essentiel pour la majorité municipale est de tenir ses engagements vis-à-vis des Floiracais, y compris en terme de projets d'investissements. Ceci implique le maintien de la capacité d'autofinancement de la ville, de plus en plus contrainte par la pression en termes de dépenses. Voilà pourquoi nous prévoyons en 2017, comme nous l'avons fait en 2016, d'aller au-delà de la somme obligatoirement affectée à la section d'investissement, environ 880000€ : 1.193000€ ont donc été dédiés en 2016. Une hypothèse similaire est retenue pour le budget 2017.

Exception faite des travaux nécessaires à la piscine, les investissements que nous avons prévus dès le début du mandat, en lien avec les engagements de notre programme, ont été planifiés et maîtrisés. A mi-parcours, vous retrouvez leur planification jusqu'à la fin du mandat en page 59 du document. Vous remarquerez que l'année 2017 en constituera le point d'orgue avec 5.055032,87€.

Cette thématique me permet un retour sur le taux d'exécution de l'investissement 2016 qui s'établira à nouveau cette année autour des 40%. Une intéressante discussion a eu lieu en commission finances sur ce taux, permettant d'expliquer que le taux d'engagements réels est plus proche de 80% : les aléas sur les chantiers, les impondérables qui empêchent la clôture des programmes, le temps de finalisation des marchés et de la facturation par les entreprises, sont autant d'éléments qui font qu'au 31 décembre, la dépense d'investissement n'est pas entièrement réalisée. Prenons en exemple l'avenue Pierre Curie : chacun a pu le constater, 90% des travaux étaient terminés à la fin de l'année. Mais le temps de réception des travaux, les échanges de factures, font que seuls environ 50% de l'investissement prévu figure dans les bilans. Il n'en demeure pas moins que l'amélioration du taux de réalisation de l'investissement demeure pour nous une priorité. 1.1121441 de reports d'investissement seront intégrés au budget 2017.

Non mes chers collègues, le budget n'est pas qu'une série de dépenses et de recettes : voilà pourquoi cette année encore nous porterons des projets d'investissement qui marqueront durablement la ville de Floirac, repris en pages 55 et 56 du document. Je ne citerais que les plus marquants :

- La poursuite du maillage sportif
- La fin de l'aménagement de la place Burlada
- La poursuite des aménagements au domaine de Sybirol
- Le ré-aménagement du parking de la Burthe
- Les nécessaires travaux à la piscine
- Les travaux d'accessibilité
- L'école Léon Blum

En matière de gestion de la dette, notre stratégie demeure inchangée : provision pour risque pour les emprunts structurés à hauteur de 28000€ et consolidation de la part des emprunts à taux fixe. Rappelons qu'en raison de la vente des maisons, la collectivité n'a pas eu recours à l'emprunt en 2016. L'encours de la dette s'établit à 15,5 millions d'euros au 1^{er} janvier 2017.

Pour ce qui est de la section de fonctionnement, le budget 2017 sera construit sur une hypothèse d'augmentation de la taxe d'habitation entre 2 et 3 points. Rappelons qu'à ce jour l'état ne nous a pas notifié le montant des dotations, ce qui ne nous permet pas de consolider le budget.

J'ai déjà exposé les raisons qui nous conduisent à agir sur la recette : les recettes stagnent du fait du ralentissement de la dynamique de l'apport en population, la maîtrise de la dépense a atteint ses limites, et nous assumons collectivement de maintenir le niveau de service public auquel chaque Floiracais peut aspirer, mais surtout en sacralisant la protection des plus fragiles.

Je tiens à saluer l'effort collectif qui est fait par les fonctionnaires, garant du service public, malgré des contraintes qui ne cessent de croître : la nouvelle école Danielle Mitterrand ouvrira avec un coût constant de personnel et en redéployant les prestations de ménage, les services techniques devront poursuivre leurs efforts de rationalisation et les dépenses de personnels seront très contraintes comme présenté en page 62 et 63. L'estimation de l'augmentation sera de l'ordre de 1,5% ce qui correspond essentiellement à la mise en place obligatoire du PPCR, +99000€, l'augmentation de la valeur du point, +45942€ et le GVT, comme chaque année à hauteur de 0,25% de la masse salariale.

Seuls les secteurs de la culture, de la petite enfance, de la jeunesse et du sport verront leurs moyens stabilisés voire légèrement accrus pour répondre aux priorités du projet.

Je vous le redis en encore une fois, le budget n'est pas qu'une série de dépenses et de recettes. C'est une vision pour l'avenir avec des choix assumés qui sont le reflet des politiques résolument de gauche, qui trouvent leur expression dans le projet de ville que nous portons.

Malgré la contrainte, dans un contexte d'incertitude, nous conserverons le cap dans ce budget 2017, budget de mi-mandat, en poursuivant la mise en œuvre de nos engagements tout en continuant à innover